TOXICOLOGIE MEDICALE

(Diplôme Interuniversitaire de) **03/10/2014**

avec Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse

- **Objectifs :** Apporter une formation spécialisée et approfondie en toxicologie clinique et en toxicologie.
  1 – Urgences toxicologiques.
  2 – Toxicologie industrielle et environnementale.
  3 – Pharmacovigilance (à confirmer si enseigné en 2014-15)

- **Durée :** 1 an **Nombre de places** : 30 places

- **Droits à payer :**
  - Si inscription à ce **seul diplôme** pour 2014-15 ou **comme 1er DU (si plusieurs DU en 2014-15) :**
    En 1ère année : Tarif A (55,10 €) + droit principal D (206 €) + Droit spécifique (150 € ou 300 € ou 450 €*)
    Si **seul mémoire final** : Tarif A (55,10 €) + droit spécial G (134 €) + Droit spécifique réduit (184 €)
  - Si inscription **comme 2ème ou énième DU** (car plusieurs DU en 2014-15) :
    En 1ère année : Tarif A (exempté) + droit réduit E (168 €) + Droit spécifique (150 € ou 300 € ou 450 €*)
    Si **seul mémoire final** : Tarif A (exempté) + droit spécial réduit J (122 €) + Droit spécifique réduit (184 €)

  * 150 € par option

- **Enseignant responsable** :

Pr. P. SAUDER
Service de Réanimation médicale – Nouvel Hôpital Civil – 1, place de l'Hôpital – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX
Mèl : Philippe.Sauder@chru-strasbourg.fr
Tél. : 03 69 55 12 11

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les titulaires du diplôme d'Etat en Pharmacie ou de Docteur en Pharmacie et les étrangers pourvus d'un diplôme de Pharmacien permettant d'exercer la Pharmacie dans leur pays d'origine.
- Les résidents de médecine générale.
- Les internes de spécialité, toutes options.
- Les internes en pharmacie.
- Les candidats étrangers inscrits à une AFS ou une AFSA.

- **Cours et programme : 4 semaines d'enseignement : de 9h00 à 18h00**

- Tronc Commun : du 17 au 21 novembre 2014 : Salle Simonin (1er étage / Porte 149 / bâtiment 3) à l'exception du VE 21 novembre après-midi en salle du Conseil

- Semaine Commune (Urgences / Toxicologie industrielle) du 02 au 06 février 2015 : salle Simonin sauf le VE 06 février en salle 204-206 (2ème étage du bâtiment 3)

- Option Toxicologie Industrielle du 09 au 13 mars 2015 : Salle Simonin

- Option Urgences Toxicologiques du 18 au 22 mai 2015 : Salle Simonin

- **Examens :**

L'examen final comporte deux sessions en Juin et en Septembre.
Les candidats doivent valider le tronc commun (QCM noté sur 40, et une question notée sur 20 et total sur 60) ainsi que chaque option qu'ils auront choisie (Urgences Toxicologiques QCM noté sur 20, Q1 notée sur 20, Q2 notée sur 20 et total sur 60, Toxicologie Industrielle QCM noté sur 20, Q1 notée sur 20, Q2 notée sur 20 et total sur 60, Pharmacovigilance QCM noté sur 10, Q1 notée sur 20, Q2 notée sur 20 et total sur 50).

- **Mémoire :**

Après la réussite à l'écrit les candidats doivent présenter un mémoire qu'ils devront soutenir pour l'obtention définitive du diplôme.
Les 3 exemplaires de Mémoire doivent être envoyés en lettre recommandée à l'Enseignant responsable.